



Séance du Conseil Municipal du 23 mai 2024

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal

Fonctionnement du Conseil Municipal

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2024
 - **Approbation reportée au conseil municipal du 1^{er} juillet 2023**
2. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire
 - **PRISE D'ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE : à 19 prises d'acte.

Administration générale

3. Utilisation des véhicules de service communaux par les élus
 - **APPROUVE** l'utilisation des véhicules de services (pool petits véhicules et minibus) par les élus dans les conditions proposées.

ADOPTÉ : à 19 voix pour.

Finances et marchés

4. Marché Coët Mousset (salle de sport)
 - **DECIDE** de retenir les offres les mieux disantes présentées,
 - **AUTORISE** M. Le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues et toute les pièces afférentes à l'exécution de cette opération.

LOTS		ENTREPRISES	MONTANTS HT
LOT 01	TERRASSEMENT - RESEaux - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	BARAZER TP / LE PENDU - PLOUAY (56)	559 982,40 €
LOT 02	GROS ŒUVRE	SRB CONSTRUCTION - HENNEBONT (56)	1 581 195,58 €

LOT 03	CHARPENTE METALLIQUE	ATELIERS DAVID - GUERANDE (44)	350 184,28 €
LOT 04	ITE - BARDAGE	BIHANNIC - BREST (29)	806 864,15 €
LOT 05	ETANCHEITE	ARMOR ETANCHEITE - NOYAL (22)	260 000,00 €
LOT 06	MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES ALUMINIUM	RENOUARD - LOUDEAC (22)	416 286,46 €
LOT 07	METALLERIE - SERRURERIE	CTIS - PLOEMEUR (56)	203 124,00 €
LOT 09	ASCENSEUR	ORONA OUEST NORD - LA MEZIERE (35)	22 900,00 €
LOT 10	CLOISONS SECHES	RAULT MAURICE - ROHAN (56)	168 800,00 €
LOT 12	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	PLASSART MENUISERIES - GUIDEL (56)	340 000,00 €
LOT 13	REVETEMENTS DES SOLS – FAIENCE	DUPUY - GUIDEL (56)	188 000,00 €
LOT 14	SOL SPORTIF	ART DAN - CARQUEFOU (44)	64 735,49 €
LOT 15	PEINTURE	GRIFFON PEINTURES - TREGUEUX (22)	105 696,60 €
LOT 16	PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	GUIBAN - CAUDAN (56)	650 000,00 €
LOT 17	ELECTRICITE CFO/CFA	SARL EERI29 - QUIMPER (29)	377 633,74 €
LOT 18	ESPACES VERTS	ID VERDE - PLOEREN (56)	55 500,00 €
LOT 19	EQUIPEMENTS SPORTIFS	MARTY SPORTS - ST CLEMENT DE LA PLACE (49)	25 050,28 €

ADOPTÉ : à 19 voix pour.

5. Subventions aux associations

- **DECIDE** l'attribution des subventions communales au titre de l'année 2024.

ADOPTÉ:

Stiren Twirling	à 18 voix pour (1 non-votant),
Athlétic Club Languidic	à 15 voix pour (4 non-votants),
Stiren Arts et Mouvements	à 19 voix pour,
Stiren Karaté	à 19 voix pour,
Stiren Handball	à 17 voix pour (2 non-votants),
Dojo Shin Languidic	à 19 voix pour,
Languidic Football Club	à 19 voix pour,
A.S. Kergonan Football	à 18 voix pour (1 non-votant),
Vélo Club de Languidic	à 19 voix pour,
Gymnastique Volontaire	à 19 voix pour,

A.S. Kergonan Gymnastique	à 19 voix pour,
Languidic Boxe	à 19 voix pour,
Défi Run	à 16 voix pour (3 non-votants),
La Boule Kergonanaise	à 18 voix pour (1 non-votant),
A.S. Ecole Notre Dame des Fleurs	à 19 voix pour,
A.S. Collège Saint-Aubin	à 19 voix pour,
A.S. Scolaire Les Espoirs Jules Verne	à 19 voix pour,
USEP Ecole Georges Brassens	à 19 voix pour,
Eveil et Connaissance	à 18 voix pour (1 non-votant),
Cercle Celtique Rahed Koed Er Blancoeh	à 19 voix pour,
Bagad Ar Lenn Glas Languedig	à 19 voix pour,
O.M.C.C.	à 19 voix pour,
Stiren Musique	à 19 voix pour,
Div Yezh Languidic	à 19 voix pour,
Comité de jumelage franco-allemand	à 19 voix pour,
Hémiole (association école de musique)	à 19 voix pour,
Club de l'Amitié	à 19 voix pour,
Languidic Solidarité	à 19 voix pour,
Loca Terre	à 17 voix pour (2 non-votants),
A.F.A.C.	à 19 voix pour,
Amicale du Personnel Communal	à 19 voix pour,
AMAP	à 17 voix pour (2 non-votants),
Office Local d'Animation	à 19 voix pour,
Moto Club Languidicien	à 19 voix pour,
Amicale des sapeurs-pompiers	à 19 voix pour,
Société de chasse la Saint-Hubert	à 19 voix pour,
Adenn Ty Feulenn	à 19 voix pour,
Ani'maux à mots	à 19 voix pour,
Syndicat des apiculteurs du Morbihan	à 19 voix pour,
Allocation libre emploi / élève maternelle	à 19 voix pour,
Allocation libre emploi / élève primaire	à 19 voix pour,
Séjour collège/élève languidicien	à 19 voix pour,
Séjour étudiant à l'étranger	à 19 voix pour,
Ty jeux Languidic	à 19 voix pour,
Languidic sauvegarde abeilles	à 19 voix pour,
Amicale fédérée pour le don du sang Hennebont	à 19 voix pour,
F.N.A.T.H. Accidentés du travail	à 19 voix pour,
Espoir amitié Hennebont	à 19 voix pour,
Prévention routière	à 19 voix pour,
Cinéma Le Celtic	à 19 voix pour,
Banque alimentaire du Morbihan	à 19 voix pour,
Les Restaurants du Cœur	à 19 voix pour,
AFM Téléthon	à 19 voix pour.

6. Evolution des tarifs restauration scolaire

- **FIXE** les tarifs de la restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2024.

ADOPTÉ : à 12 voix pour, 3 contre et 4 non-votants.

7. Evolution des tarifs enfance jeunesse

- **APPROUVE** la rectification de toutes les plus hautes tranches en **≥** à 1100 en lieu et place de > 1100 sur les tarifs en cours lorsque cela n'avait pas été mentionné.
- **APPROUVE** l'élargissement de l'application du tarif communal aux enfants dont les parents sont séparés, même les semaines où ils résident chez le parent non domicilié sur la commune pour toutes les tarifications des services périscolaires et extrascolaires.
- **APPROUVE** l'alignement des tranches de quotient familial pour les garderies comme proposé.
- **APPROUVE** l'harmonisation des tarifs repas avec ceux de la période scolaire pour la tranche d'âge des Loisirs Jeunes et de la Passerelle.
- **DIT** que les deux premières décisions sont d'application immédiate et que l'alignement des tranches de quotient familial et l'harmonisation des tarifs repas des loisirs jeunes et de la passerelle prendront, eux effet, à compter du 8 juillet 2024.

ADOPTÉ : à 13 voix pour, 6 contre.

Aménagement et foncier

8. Cession emprise EHPAD

- **APPROUVE** la cession de la parcelle ZP 96 à Morbihan Habitat correspondant à l'ilôt 9 du lotissement de Coët Mousset au prix de 320 000 € net vendeur.
- **APPROUVE** la prise en charge des frais de notaire par l'acquéreur.
- **AUTORISE** M. le maire ou son représentant à signer les actes se rapportant à cette opération, en l'étude de Me Boutet, notaire à Languidic, pour ce qui relève de sa compétence.

ADOPTÉ : à 19 voix pour.

9. Zones d'accélération de production d'énergies renouvelables

- **APPROUVE** la méthode et le calendrier d'établissement de la cartographie des Zones d'accélération de production d'énergies renouvelables précitée.

ADOPTÉ : à 13 voix pour, et 6 abstentions.

10. Avis permis de recherches minières

- **EMET** un avis DEFAVORABLE à l'octroi d'un permis exclusif de recherche à la société Breizh Ressources.

ADOPTÉ : à 7 voix pour, 5 contre, 8 abstentions.

11. Création d'une servitude de passage sur la parcelle communale YL 24 au profit des parcelles YL 49 et 50

- **APPROUVE** la création de la servitude de passage sur la parcelle communale YL 24 au profit des parcelles YL 49 et 50 dans les conditions précitées.
- **DIT** que les frais d'acte seront à la charge de MM KERROUULT et DUSSERRT-VIDALET.
- **AUTORISE** M. le maire ou son représentant à signer la convention de servitude établie par Me Boutet à Languidic.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

12. Création d'une servitude de passage sur la parcelle communale AC 400 au profit de la parcelle AC 647

- **APPROUVE** la création de la servitude de passage sur la parcelle communale AC 400 au profit des parcelles AC 647 dans les conditions précitées.
- **DIT** que les frais d'acte seront à la charge des Consorts Le Mancq.
- **AUTORISE** M. le maire ou son représentant à signer la convention de servitude établie par Me Boutet à Languidic.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

Ressources Humaines

13. Mise en place d'une convention pour le recours à la médiation – CDG 56

- **DECIDE** d'adhérer à la mission de médiation du CDG 56
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'adhésion ainsi que tous les actes afférents et à recourir à des missions de médiation à l'initiative du juge ou à l'initiative des parties selon les tarifs suivants :

Type de médiation	Tarif
Médiation à l'initiative du juge	Collectivités affiliées : 89 €/heure Collectivités non affiliées : 130 €/heure
Médiation à l'initiative des parties	Collectivités affiliées : 89 €/heure Collectivités non affiliées : 130 €/heure

ADOPTÉ : à 20 voix pour.

14. Intervention de Lorient agglomération en matière culturelle - Modification des statuts

- **APPROUVE** le transfert à Lorient Agglomération, au 1er juillet 2024, de la compétence suivante :
 - « Lorient Agglomération intervient en complémentarité et subsidiarité des communes en matière culturelle afin de :
 - Favoriser la mise en réseau des acteurs et des équipements artistiques et culturels du territoire.
 - Accompagner les communes pour faciliter l'accueil d'artistes en résidence, la création culturelle et la circulation des œuvres sur le territoire.
 - Accompagner les manifestations culturelles à vocation intercommunale qui participent au rayonnement de l'agglomération et participer à leur promotion.
 - Accompagner la sauvegarde et la valorisation du patrimoine du territoire. »
- **APPROUVE** les statuts modifiés en conséquence de Lorient Agglomération.
- **MANDATE** le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

ADOPTÉ : à 20 voix pour.